

# Éléments cadre d'évaluation COSMOSS



**cosmoss**  
COMMUNAUTÉ OUVERTE ET SOLIDAIRE POUR  
UN MONDE OUTILLÉ, SCOLARISÉ ET EN SANTÉ

Déposé au Comité  
régional de coordination

13/05/2011

# TABLE DES MATIÈRES

## Sommaire

INTRODUCTION.....	3
LES FONDEMENTS INITIAUX DE COSMOSS .....	3
LA PROBLÉMATIQUE .....	4
UNE PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX CHANGEMENTS OBSERVÉS .....	6
PROPOSITION DE MODÈLES LOGIQUES .....	8
QUESTIONS ET ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION À REVALIDER .....	9
UNE DESCRIPTION SOMMAIRE DES DIVERS TRAVAUX D'ÉVALUATION, BILANS ET AUTRES EN COURS OU QUI ONT ÉTÉ RÉALISÉS.....	12

## INTRODUCTION

Le travail réalisé pour définir le cadre d'évaluation nous a amené à revenir plus attentivement sur le modèle logique de COSMOSS. Le modèle logique illustre de quelle façon les actions de COSMOSS devraient logiquement conduire aux résultats escomptés, soit l'enchaînement des activités et des résultats et, sert ainsi d'assise pour la gestion et l'évaluation. Il était important que celui-ci puisse isoler ce qui est le produit unique de COSMOSS, c'est-à-dire ses activités et ses extrants, de même que les résultats immédiats et ceux attendus à plus long terme. Il était important aussi de bien comprendre quels étaient les fondements initiaux et les problématiques auxquels cette démarche souhaitait répondre.

Comme plusieurs programmes qui s'inscrivent sur une longue période de temps, certains vivent des mouvances. Compte tenu que des éléments de l'environnement externe changent au cours des années, (nouveaux acteurs, nouveaux programmes, nouveaux leviers, etc.), le projet peut être appelé à s'adapter, se moduler, et ce, pour différentes raisons. Il peut s'agir de mouvances planifiées ou non, survenu pour atteindre un objectif ou saisir une opportunité.

Le travail sur le cadre d'évaluation a suscité une série de questionnements. Nous avons constaté une évolution de cette démarche dans le temps, c'est-à-dire des distinctions entre ce qu'était la démarche au départ et ce qu'elle est devenue aujourd'hui.

Il sera donc important que la démarche d'évaluation tienne compte de ces modifications lors des différents travaux qui y sont associés.

## LES FONDEMENTS INITIAUX DE COSMOSS

Un des éléments déclencheurs de la mise en place du regroupement des réseaux s'est déroulé en octobre 2002 par la présentation du portrait jeunesse du Bas-Saint-Laurent intitulé « Travaillons ensemble... tout au long du parcours ». Ce forum a réuni 450 personnes, en provenance des différents secteurs d'activités, intéressées par la problématique des jeunes.

C'est donc dans ce contexte qu'un regroupement volontaire de partenaires, en provenance de différents ministères et d'organisations régionales, se concrétise en une démarche visant la collaboration et la continuité de services pour faire les choses autrement. L'objectif principal est d'améliorer le parcours des jeunes de la région qui vivent en contexte de vulnérabilité. On parlera d'une **Communauté Ouverte et Solidaire** pour un **Monde Outillé, Scolarisé et en Santé**, dont l'acronyme devient COSMOSS.

La démarche COSMOSS s'est appuyée sur des constats reconnus, dont la déclaration fait état, dans le cadre du congrès de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) de 1997, à Jakarta : « Pour agir efficacement en faveur d'un jeune, nous avons besoin d'un réseau interactif de partenaires ».

La littérature et les constats actuels ont démontré qu'une action globale, intense, cohérente et continue constitue le cadre d'intervention à adopter. L'importance d'agir en intersectorialité et la notion de continuité de services devait donc être mise à l'avant-scène dans le cadre de la démarche COSMOSS. « *L'action intersectorielle est pertinente si elle permet de trouver des solutions à des situations qui dépassent les capacités et les responsabilités d'un seul secteur* », OMS, 1997

## LA PROBLÉMATIQUE

La présence de conditions récurrentes d'exclusion prédispose les jeunes issus de milieux vulnérables à une reproduction intergénérationnelle qui les installe à demeure dans une dépendance sociale et économique.

La réalité de ces jeunes peut se traduire par une pauvreté économique, un désengagement de l'adulte significatif, une dynamique personnelle ou familiale perturbée, un réseau de support et d'entraide inexistant ou inadéquat et une difficulté dans la scolarisation; de ce fait, le développement des compétences et la persévérance dans un projet de vie sont compromis.

De plus, les actions s'adressant aux jeunes sont souvent cloisonnées, peu coordonnées, discontinuées et sans lien réel entre elles, ce qui apparaît fort inadéquat pour gérer une situation dont la complexité est d'origine multifactorielle.

### L'action de COSMOSS est centrée sur la continuité des services et implique deux dimensions

- Proposer un continuum d'interventions structurées et efficaces pour augmenter la portée des interventions existantes;
- Offrir un dispositif d'accompagnement et de soutien aux acteurs locaux pour qu'ils adoptent des modes de fonctionnement davantage intégrés autour des besoins de la clientèle ciblée.

### En termes de stratégies

- Agir de manière adaptée et intense, sur une période assez longue, pour imprimer un changement;
- Agir sur plusieurs composantes dans une optique de continuité et dans une visée d'un continuum d'interventions;
- Agir en cumulant des synergies de partenariat.

### En termes d'interventions

- Agir sur les conditions de reproduction intergénérationnelle de situation d'exclusion;
- Agir sur le potentiel des jeunes et sur leurs intentions de projet de vie;
- Agir auprès de jeunes ou de groupes ciblés.

### La clientèle visée

Rappelons que la démarche COSMOSS vise à soutenir les enfants, les jeunes et leurs parents qui présentent les éléments de profil suivants :

- Sans diplomation adéquate;
- Souvent isolés, vivant dans des milieux défavorisés;
- Ayant un réseau de soutien inadéquat ou inexistant;
- Vivant différentes difficultés d'adaptation sociale;
- Ayant vécu différents échecs;
- En rupture de projet de vie;
- Étant sans chèque, prestataires de l'assistance-emploi ou dans une situation de très faible revenu.

## Les objectifs visés

Les objectifs de la démarche s'énoncent comme suit :

- Soutenir la clientèle jusqu'à la qualification;
- Créer un réseau concerté de partenaires engagés vers un même objectif;
- Développer des passerelles facilitant le passage d'une mesure à une autre;
- Convenir, lorsque nécessaire, de protocoles spécifiques de collaboration;
- Mobiliser les milieux locaux pour définir les priorités d'intervention, assurer la convergence des actions et la fluidité des mesures, identifier et faire connaître les outils manquants;
- Maintenir un comité de soutien régional pour assurer une stratégie concertée et faire lever des barrières à la continuité;
- Chercher des moyens de répondre aux besoins spécifiques des jeunes;
- Soutenir la mise en place de projets locaux dédiés à la qualification des jeunes.

## Sources

COSMOSS, *Agir ensemble pour la réussite des jeunes provenant de milieux vulnérables*, Octobre 2005, 9 pages.

BERNIER, N. (2005), *Description sommaire des visées d'un projet issu de la démarche COSMOSS*, Agence de développement de réseaux locaux de santé et de services sociaux, Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation. 1 page.

*Rapport d'évaluation de la démarche COSMOSS*, Janvier 2007.

## UNE PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX CHANGEMENTS OBSERVÉS

TABLEAU 1 : CHANGEMENTS ENTRE LES PHASES

Gouvernance	Phase 1	Phase 2	Phase 3
	Comité de gestion issu de la table 16-30 ans	Mise en place CLC	Poursuite CLC
<b>Mandat</b>	Gestion et soutien de la ressource humaine et fiduciaire signataire de l'entente.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir la structure de concertation <u>-9 mois à 30 ans</u>;</li> <li>- Identifier les structures qui auront à déterminer les priorités locales, <u>à soutenir la continuité des services aux jeunes en contexte de vulnérabilité</u> et à en assurer le suivi;</li> <li>- Déterminer et prioriser les actions;</li> <li>- Superviser les ressources humaine;</li> <li>- Soutenir des actions intersectorielles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion et coordination de projets ;</li> <li>- Arrimage des plans d'action intersectoriels;</li> <li>- Gestion financière;</li> <li>- Recherche et demande de financement.</li> </ul>
<b>Clientèle</b>	Les jeunes pour lesquels le réseau de partenaires oriente son action présentent un ou plusieurs des éléments de profil suivants : âgés de 16 à 30 ans; sans diplomation adéquate; souvent isolés, vivant dans des milieux dévitalisés; ayant un réseau de soutien inadéquat ou inexistant; vivant différentes difficultés d'adaptation sociale; ayant vécu différents échecs; en rupture de projet de vie; étant sans chèque, prestataires de l'assistance emploi ou dans une situation de très faible revenu.		Ensemble de la population 0-30 ans avec une attention sur les milieux défavorisés.

<b>Objectifs</b>	Améliorer la continuité, la complémentarité, la cohérence et l'efficacité des services afin d'améliorer les parcours des jeunes en contexte de vulnérabilité.		Idem + Favoriser le développement global du jeune (petite enfance et saines habitudes de vie).
<b>Travaux</b>	Continuité et parcours du jeune.		Idem + - Actions auprès des jeunes; - Changement des environnements.
<b>Autres changements</b>		- Ajout d'une coordination régionale; - Mise sur pied d'un comité régional thématique; - Assemblée annuelle des partenaires.	- Mise sur pied de comités régionaux thématiques (3); - 1 fiduciaire unique.

Lorsqu'on regarde attentivement le modèle initial et ce qu'il est maintenant (accord de collaboration, bilan, plan d'action, gouvernance), on constate des changements en ce qui a trait à la clientèle ciblée, aux résultats attendus de la démarche et aux stratégies d'action (extrants).

Plus spécifiquement, on note :

- a. **L'élargissement de la clientèle visée** : passage du jeune exclu à l'ensemble de la population 0-30 ans avec une attention sur les milieux défavorisés;
- b. **L'ajout aux résultats attendus** de la démarche qui était au départ d'améliorer la continuité, la complémentarité, la cohérence et l'efficacité des services afin d'améliorer le parcours des jeunes en contexte de vulnérabilité :
  - i. Celui de favoriser le développement global du jeune (petite enfance et saines habitudes de vie – promotion de la santé);
  - ii. Celui d'arrimer et, dans certains cas, de gérer les démarches de concertation, les programmes, les mesures, etc., visant les jeunes;
  - iii. Celui de mettre en œuvre de nouvelles actions directement auprès du jeune et de créer des environnements favorables à son développement.

**c. Des ajouts dans le mandat du CLC :**

*(de facilitateurs à coordonnateurs, de coordonnateurs à gestionnaires)*

- i. Gestion et coordination de projets;
- ii. Arrimage des plans d'action intersectoriels sur les cinq enjeux;
- iii. Gestion financière;
- iv. Recherche et demande de financement;
- v. Gestion des interfaces qui nécessitent de la concertation intersectorielle.

**EN RÉSUMÉ**

- **Changement dans le contexte local et régional;**
- **Augmentation de l'ampleur de la démarche;**  
*(élargissement : clientèle, résultats attendus, stratégies)*
- **Complexité des travaux avec ajouts de nouveaux mandats;**  
*(gestion, coordination de projet, arrimage des interfaces)*
- **Démarche qui repose plus sur une approche globale avec des actions plus ciblées :**
  - **Jeunes 0-30 ans, les parents, services, environnements;**
  - **Cinq enjeux.**

Question de réflexion : est-ce que les modifications et les ajouts aux énoncés initiaux ont été planifiés ou sont des effets inattendus de la démarche ?

## **PROPOSITION DE MODÈLES LOGIQUES**

En annexe, vous trouverez les propositions suivantes :

- Annexe I : Proposition de modèle phase I
- Annexe II : Proposition de modèle phase II
- Annexe III : Proposition de modèle phase III (en tenant compte des changements)

## QUESTIONS ET ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION À REVALIDER

Les questions d'évaluations seront revues à la lumière d'une recension des résultats des évaluations réalisées à ce jour.

- Comment les communautés locales parviennent-elles à réaliser *leurs mandats* ?  
(Agir sur les 5 enjeux et/ou améliorer la complémentarité et la continuité des services)
- Comment et dans quelles mesures les soutiens apportés par le palier régional viennent-ils supporter les communautés locales dans la réalisation de leurs mandats ?
- Comment et dans quelles mesures les soutiens apportés par le palier national viennent-ils supporter la région et les communautés locales dans la réalisation de leurs mandats ?
- Quels changements la démarche COSMOSS a-t-elle apportés quant à la complémentarité et à la continuité de l'offre de services et en regard aux pratiques des intervenants et des organisations dans le but de favoriser l'amélioration des conditions d'inclusion économique, sociale et culturelle, et ce, tel que libellé dans l'objectif général de la démarche ?
- Les différents acteurs régionaux et locaux sont-ils satisfaits de la démarche COSMOSS ?
  - Si oui, quels sont les éléments qui leur semblent les plus porteurs à l'atteinte des cibles de COSMOSS (amélioration des conditions de vie) pour le présent et pour l'avenir ?
  - Si non, qu'est-ce qui devrait être fait autrement ou même abandonné ?

TABLEAU 2 : ÉVALUATION DES PROCESSUS

<b>Mise en place des CLC</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Comment les comités locaux de coordination réalisent-ils leurs mandats? (Lesquels ?)</b></li><li>- En quoi leur mise en place favorise-t-elle l'atteinte des objectifs ? (Lesquels ?)</li><li>- Comment viennent-ils en support aux différents comités thématiques ? (Vice-versa, synergie entre les deux).</li><li>- Comment se gouvernent-ils?</li></ul> <p><b>Quels sont :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Leurs forces et les éléments facilitateurs ?</li><li>- Les défis auxquels elles font face (obstacles rencontrés) ?</li><li>- Comment les forces et les éléments facilitateurs permettent à ces communautés locales de réaliser leur plein potentiel de développement ?</li></ul>
------------------------------	---

<p><b>Le travail des structures régionales</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Comment et dans quelles mesures les différents types de soutiens apportés par les paliers régionaux viennent-ils supporter les communautés locales dans la réalisation de leurs mandats ? (Lesquels?)</b></li> <li>- En quoi la mise en place des comités thématiques régionaux vient-elle supporter les locaux ?</li> <li>- Dans quelle mesure les actions régionales (EXTRANTS) supportent le local (CRC, CRAC, comités thématiques, accompagnement des CLC, COTIM, assemblée annuelle des partenaires, rencontre annuelle du CRC et des CLC, travaux d'un fiduciaire unique, salaire pour agent de concertation) ?</li> <li>- Les rôles des paliers local et régional agissent-ils en complémentarité et contribuent-ils à créer une synergie ?</li> </ul> <p><b>Quels sont :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les facteurs facilitateurs au soutien ?</li> <li>- Les contraintes rencontrées au soutien ?</li> <li>- Le potentiel de développement ?</li> </ul>
<p><b>Le soutien du palier national</b></p>	<p>Comment et dans quelles mesures les soutiens apportés par le palier national viennent-ils supporter les paliers régional et local dans l'atteinte de ces objectifs ?</p> <p><i>Orientations, soutien financier, accompagnement, communication, mécanismes de collaboration, souplesse et adaptation.</i></p>
<p><b>(Voir la pertinence, selon le modèle logique revisité, d'intégrer des questions qui touchent le multiaxe)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quels sont les bénéfices et les contraintes des différents degrés d'intégration : multisectoriels, intersectoriels ou transsectoriels, des différents vecteurs (secteurs, paliers, thématiques et cibles) ?</li> <li>- Quelles sont les retombées d'une articulation transversale des 5 enjeux sur les services offerts aux jeunes ?</li> </ul>

**TABLEAU 3 : ÉVALUATION DES RÉSULTATS**

<p><b>Évaluation des résultats :</b></p>	<p>Objectifs liés au partenariat et à la concertation (objectifs de départ).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration de planifications intersectorielles contenant des priorités d'action;</li> <li>• Nombre et nature des actions intersectorielles;</li> <li>• Efforts déployés pour chacun des 5 enjeux ciblés;</li> <li>• Moyens d'harmonisation et d'arrimage des planifications sur les 5 enjeux;</li> <li>• Connaissance des différences et des limites dans les rôles</li> </ul>
--	--	--

<b>l'atteinte des objectifs.</b>		<p>et les interventions de chacun des partenaires de la table locale;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance des ruptures dans la continuité des services offerts aux 0-30 ans et des barrières à la source de celles-ci;</li> <li>• Compréhension, par les membres de la table, des complémentarités de services nécessaires à la continuité des services;</li> <li>• Volonté des partenaires de la table de modifier leur façon de faire respective afin d'éliminer les barrières à la continuité des services;</li> <li>• Nombre et description des changements dans les façons de faire;</li> <li>• Liens de concertation et de coopération tissés avec les autres partenaires de la table;</li> <li>• Mesures ou outils mis en place entre les membres de la table afin d'assurer la continuité des services aux 0-30 ans;</li> <li>• Pourcentage des partenaires de la table désireux de poursuivre ou d'augmenter leur implication dans COSMOSS.</li> </ul>
<b>Évaluation des résultats :</b>  <b>l'atteinte des objectifs.</b>	Objectifs liés à la clientèle (objectifs de départ).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets locaux dédiés à la qualification des 16-30 ans soutenus par la table ou par les comités régionaux;</li> <li>• Type de soutien apporté aux projets locaux.</li> </ul>
<b>Évaluation des résultats :</b>  <b>effets de la démarche</b>	Effets sur le personnel (intervenants ou gestionnaires) des organismes offrant des services aux 0-30 ans.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sentiment d'appartenance à un réseau de services 0-30 ans;</li> <li>• Confiance accordée aux autres organismes;</li> <li>• Diminution des barrières au transfert de l'information;</li> <li>• Sentiment de travailler plus en interdisciplinarité;</li> <li>• Sentiment d'offrir un meilleur soutien aux 0-30 ans;</li> <li>• Résistance à changer certaines façons de faire.</li> </ul> <p>Les différents acteurs régionaux et locaux sont-ils satisfaits de la démarche COSMOSS ?</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Si oui, quels sont les éléments qui leur semblent les plus porteurs à l'atteinte des cibles de COSMOSS (amélioration des conditions de vie) pour le présent et pour l'avenir ?</li> <li>b. Si non, qu'est ce qui devrait être fait autrement ou même abandonné ?</li> <li>c. (Voir la pertinence à vérifier leur perception, adhésion sur certains éléments de changement dans le modèle logique).</li> </ol>

<b>Évaluation des résultats :</b>  <b>effets de la démarche</b>	Effets sur la clientèle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation du nombre de clients suivis en partenariat;</li> <li>• Nombre de clients faisant l'objet d'un protocole spécifique de collaboration entre deux ou plusieurs organismes.</li> </ul>
---	--------------------------	--

## UNE DESCRIPTION SOMMAIRE DES DIVERS TRAVAUX D'ÉVALUATION, BILANS ET AUTRES EN COURS OU QUI ONT ÉTÉ RÉALISÉS

### Évaluation de la démarche COSMOSS 2003-2006, par Rita Giguère

L'évaluation porte sur les buts et les objectifs de l'approche COSMOSS et fait état du cheminement et des progrès des comités régionaux ainsi que des différentes tables locales dans la poursuite des buts et objectifs. L'évaluation interroge l'ensemble des acteurs impliqués dans l'approche COSMOSS. L'évaluation portait sur :

#### L'évaluation de la structure

L'implantation de la structure régionale COSMOSS, l'historique de la mise en place des comités régionaux, l'adhésion à la démarche des différents réseaux, le démarrage au niveau local, les constats et les faits saillants au démarrage.

#### L'évaluation du processus

- Les travaux du comité directeur, le fonctionnement, les liens entre le régional et le local, les débats ou enjeux actuels;
- Les travaux du comité technique 16-30 ans, la composition, le rôle, le fonctionnement, les perspectives;
- Les travaux des tables locales, la composition, le fonctionnement, les travaux réalisés, les conditions de succès au local;
- Les interrelations, la perception des membres du comité technique 16-30, des partenaires des tables locales et des agents de concertation;
- Les constats et les faits saillants de l'évaluation du processus.

#### Les résultats

- La mobilisation, le partenariat, la mise en place d'un réseau concerté de partenaires, les changements dans les manières de faire, les réalisations concrètes, le type de partenariat développé;
- Les effets de la démarche;
- La satisfaction générale;
- Les constats et les faits saillants des résultats.

### Projet d'apprentissage sur la gouvernance des regroupements soutenus par Québec en Forme, COSMOSS Rimouski-Neigette, juin 2010

Mieux comprendre, par l'analyse d'un nombre de regroupements soutenus par Québec en Forme, les forces et les enjeux associés à différents modes de gouvernance des regroupements dans une perspective de mise en œuvre d'un plan global favorisant la création d'environnements favorables à l'adoption et au maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif chez les 0-17 ans.

Québec en Forme estime que la capacité des regroupements à développer et à mettre en œuvre un plan d'action global susceptible d'amener des changements durables en matière de saine alimentation et de mode de vie physiquement actif chez les jeunes de leur milieu dépendra en grande partie de la gouvernance que les regroupements se donneront à court terme et qu'ils construiront au cours des prochaines années (la gouvernance agit comme le moteur de la capacité des regroupements à modifier les habitudes de vie des jeunes et leur environnement).

Les questions spécifiques auxquelles le projet souhaitait répondre étaient les suivantes :

- Quels facteurs contextuels influencent le choix de la structure et du mode de gouvernance des regroupements ?
- Quelles dynamiques de gouvernance certains éléments de contexte, structures et modes de fonctionnement amènent-ils ?
- Quelles forces et quels enjeux certaines dynamiques de gouvernance semblent-elles poser pour la réalisation de la vision et l'atteinte des objectifs des regroupements ?

Pourquoi COSMOSS Rimouski-Neigette a-t-il été choisi pour participer à l'étude ?

- Regroupement local qui découle d'une concertation, d'une structure et d'orientations régionales (COSMOSS);
- Concertation multithématique (cinq principaux enjeux, dont les saines habitudes de vie);
- Structure composée d'un palier stratégique ou décisionnel (comité local de coordination COSMOSS – CLC) et d'un palier opérationnel (comités thématiques : Saines habitudes de vie, Petite Enfance, Persévérance scolaire, Insertion professionnelle).

### L'Instrument de diagnostic de l'état de la concertation

*Printemps 2009*

Le présent instrument porte sur la notion de concertation. Cette dernière constitue une forme spécifique de partenariat et désigne un processus formel de gestion et de coordination auquel adhère, sur une base volontaire, un ensemble d'agents autonomes en vue de préciser des objectifs communs et d'en favoriser l'atteinte par l'harmonisation de leurs orientations, de leurs stratégies d'intervention et de leurs actions.

Il vise à porter rapidement un jugement qualitatif sur la santé de la concertation d'un groupe de travail.

- Les produits de la concertation;
- Les participants à la concertation;
- La nature des rapports et des échanges;
- Les ressources disponibles.

La grille d'analyse des caractéristiques de l'action concertée permet de distinguer les dimensions, voire les aspects particuliers, qui sont déficients et qui entravent la concertation. L'emploi de cette grille

permet par conséquent d'identifier les points faibles auxquels consacrer des efforts dans le but d'améliorer la santé de la concertation au sein du groupe de travail.

### Évaluation du travail de rue dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent, avril 2010

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du travail de rue dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent, laquelle est composée de 8 MRC. Cette évaluation a été réalisée de février 2008 à février 2010 auprès des acteurs concernés par le travail de rue dans ces 8 MRC. De façon générale, nous pouvons identifier trois grandes raisons d'être à l'évaluation d'un projet comme celui en travail de rue :

- Rendre des comptes aux parties concernées : les partenaires financiers, les travailleuses / travailleurs de rue, les organismes impliqués, les acteurs régionaux, les membres des divers comités et, ultimement, les clients;
- Vérifier si le programme fonctionne bien et, le cas échéant, se pencher sur ce que nous pouvons faire pour l'améliorer;
- Recueillir des données sur l'efficacité et les répercussions des services en travail de rue, afin de permettre aux milieux d'évaluer la pertinence de sa continuité et les meilleures conditions pour le faire.

### Monographie de COSMOSS, Denis Bourque, Chaire de recherche du Canada en développement communautaire

Une monographie avec 3 parties : Présentation du modèle COSMOSS, l'analyse du fonctionnement réel de deux regroupements (territoire des Basques et de Rimouski-Neigette) et où se situe COSMOSS dans le développement social au Québec.

Document disponible en juin 2011. Possibilité d'avoir des extraits de certaines parties en avril.

### Évaluation de l'engagement jeunesse (Secrétariat à la jeunesse)

Considérant que l'engagement jeunesse a connu une phase de déploiement graduel et expérimental et qu'il s'inscrit dans le cadre d'une approche innovatrice en matière de développement social et régional, son évaluation vise principalement à décrire la mise en œuvre et à en apprécier l'efficacité et les premiers effets dans l'optique d'améliorer le déploiement de la mesure. Une analyse documentaire sera effectuée à partir de différents documents comme les rapports synthèses, les procès verbaux des CDR, les procès verbaux des rencontres nationales, etc. Enfin, des entrevues individuelles seront programmées dans chacun des territoires. Le rapport final devrait être remis en août 2011.

### L'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE)

Au Bas-Saint-Laurent, printemps 2010, à l'ensemble des MRC.

L'IMDPE est un questionnaire qui sert à mesurer la maturité scolaire des élèves de maternelle dans plusieurs domaines. Cet instrument mesure le développement d'un groupe d'enfants de la maternelle par rapport à celui d'enfants d'autres collectivités ou provinces. L'IMDPE aide les collectivités à déterminer

leurs forces et leurs besoins afin qu'elles puissent appuyer le développement des jeunes enfants le mieux possible

L'IMDPE évalue le développement des enfants dans les domaines suivants :

- santé et bien-être physiques;
- aptitudes sociales;
- maturité affective;
- capacités langagières et de raisonnement,
- capacités de communication et connaissances générales.

### Évaluation de certaines actions dans le cadre des plans d'action locaux d'Avenir d'Enfants

Depuis 2006, la mise en œuvre des planifications locales soutenues par Avenir d'enfants (auparavant Québec Enfants) comporte un volet évaluation. Une démarche d'évaluation propre à chaque milieu est réalisée en tenant compte des enjeux et priorités ayant fait l'objet de plans d'actions concertés. Les évaluations ont été réalisées avec l'appui d'une ressource externe. L'approche préconisée par Avenir d'enfants en matière d'évaluation des actions des regroupements est formative (visé des apprentissages) et participative (nécessite l'engagement des partenaires).

### Projet régional en matière de saines habitudes de vie (Soutenu par Québec en Forme)

Une démarche de suivi et d'évaluation est intégrée au projet régional **À nos marmites : 1, 2, 3 santé!** Le projet vise la création d'environnements favorables à l'adoption d'une saine alimentation par le développement des compétences (perfectionnement) des responsables de cuisines des centres de la petite enfance, des responsables en milieu de garde familiale ainsi que les organisations et les évènements dédiés à la petite enfance.

Le plan d'évaluation proposé s'inscrit dans l'intention de démontrer le niveau d'atteinte des résultats et de générer un niveau d'information adéquat sur les effets du projet. L'approche intègre le suivi et l'évaluation. Une évaluation de processus ou d'implantation et une évaluation centrée sur les résultats proximaux.

### Bilan COSMOSS 2009-2010

- Faits saillants de la phase II;
- Bilan de l'état de la mobilisation locale;
- Bilan des travaux locaux; favoriser l'entrée scolaire réussie - les 0-5 ans, les saines habitudes de vie, la persévérance scolaire et la réussite éducative, l'intégration socioprofessionnelle des jeunes, l'amélioration de la continuité des services;
- Bilan du déploiement d'Avenir d'enfants et de Québec en Forme;
- Leçons apprises et recommandations des CLC en regard de COSMOSS.

## Rapport d'étape COSMOSS du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre 2010.

### Synthèse des planifications stratégiques des milieux locaux, janvier 2011.

#### L'état de situation régionale et locale en persévérance scolaire

*À venir, printemps 2011.*

#### L'évaluation de l'implantation et des effets de l'entente de complémentarité entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation (octobre 2010).

L'objectif général est de documenter l'implantation et les retombées de l'entente de complémentarité des services entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation (MELS, 003), particulièrement pour deux axes d'intervention, soit les services aux enfants en difficulté et à leurs parents de même que les services aux enfants handicapés et à leurs parents. Les objectifs spécifiques sont de:

1. Dresser le portrait des mécanismes de concertation et des moyens de communication mis en place par les partenaires impliqués dans l'entente;
2. Documenter le niveau d'appropriation de l'entente par les différentes instances et d'identifier les mesures prises pour la faire connaître;
3. Documenter les modalités d'accès aux services et les stratégies de collaboration qui ont émergés;
4. Documenter les modifications des pratiques et les changements organisationnels liés à la mise en place de l'entente dans quatre régions ciblées;
5. Dresser le portrait des utilisateurs (enfants et familles) et des services offerts au Québec, plus particulièrement pour quatre régions;
6. Identifier les difficultés et les solutions proposées;
7. Déterminer le niveau de satisfaction de la part des intervenants, des enfants et des familles, ainsi que des gestionnaires concernés quant à l'implantation de l'entente et quant à ses retombées.

En fait, la présente démarche tentera de répondre à la question suivante : Est-ce que l'entente a permis la mise en place de mécanismes de concertation entre les différents partenaires et l'amélioration de l'organisation des services ?

#### L'évaluation IDÉO, MAI 2009

L'évaluation de la mesure d'accompagnement IDEO 16-17 s'inscrit dans l'évaluation plus vaste de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009. Ce rapport fait état de l'évaluation de la mesure d'accompagnement IDEO 16-17. Essentiellement, cette évaluation vise à décrire et à apprécier la conception, la mise en œuvre, les résultats, les premiers effets de la mesure sur le parcours des jeunes ainsi que les pratiques efficaces à partir de la perception du personnel intervenant, des directions générales de carrefours jeunesse-emploi, de jeunes ayant participé à la mesure et de personnes responsables de celle-ci.

## Évaluation de programme - Portrait de l'implantation des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) - Rapport d'évaluation, 2010

À la demande du secteur de la formation professionnelle et technique et formation continue, la Direction de la recherche, des statistiques et de l'information (DRSI) a réalisé la première étape de l'évaluation des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) qui visait à établir une évaluation de leur mise en œuvre de même que le portrait de l'état d'implantation de ces services. Le présent rapport en expose les résultats.

La première partie fournit une brève description des SARCA et des actions réalisées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour leur implantation. La seconde partie décrit la méthodologie utilisée pour cette enquête. La troisième partie dresse un portrait de l'autoévaluation des commissions scolaires au regard de la mise en œuvre de leur plan d'action pour chacune des fonctions des SARCA. Les parties suivantes font successivement état des constats obtenus sur l'état d'implantation de chacune de ces fonctions : l'accueil, l'accompagnement, le bilan des acquis relatifs à la formation générale de base (BARFGB), l'information, l'orientation professionnelle, le partenariat et la pro activité. La dixième section décrit la perception des commissions scolaires relativement à la démarche d'élaboration de leur plan d'action, au soutien offert par le MELS de même que leur perception des éléments qui facilitent ou rendent difficile l'implantation. L'avant-dernière section décrit les actions de formation réalisées par les commissions scolaires. Finalement, la dernière partie présente la conclusion du portrait de l'état d'implantation des SARCA.

## Évaluation de la démarche COSMOSS

### Cahier de charges

Produit par le Comité régional de Coordination COSMOSS

Date de l'émission de l'appel d'offres : **Le 1er novembre 2011**

Date limite de retour des offres de services : **Le 21 décembre 2011**

## 1. Présentation de la démarche COSMOSS

Depuis 2004, la région du Bas-Saint-Laurent expérimente une démarche de concertation intersectorielle visant à améliorer la santé et le bien-être des jeunes et à favoriser la persévérance scolaire et l'insertion au marché du travail. Nous avons choisi de la nommer par un acronyme la décrivant comme une **Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé (COSMOSS)**. Plus de 150 organisations, issues du milieu communautaire, institutionnel, scolaire et municipal s'impliquent activement dans la démarche COSMOSS pour nos jeunes et de leurs familles.

Ces partenaires volontaires se sont engagés à faire les choses autrement afin d'arrimer, d'optimiser et de bonifier les services offerts, et ainsi, présenter une solution adéquate et durable. L'initiative COSMOSS s'intègre dans une perspective plus globale de lutte à la pauvreté et aux inégalités sociales et de santé. Elle vise les jeunes de la grossesse jusqu'à 30 ans.

Notre approche de mobilisation est centrée sur l'action en prévention, le réseautage intersectoriel, la continuité et la complémentarité des services. Pour parvenir à améliorer les conditions de vie des jeunes, nous avons aussi convenu d'agir sur quatre grands enjeux interreliés :

1. Favoriser une entrée scolaire réussie;
2. Favoriser le développement des saines habitudes de vie;
3. Encourager la persévérance scolaire et la réussite éducative;
4. Favoriser une intégration sociale et professionnelle durable.

La démarche se concrétise d'abord localement par le travail des Comités locaux de coordination (CLC) COSMOSS. Chaque CLC est composé des directions du Centre de santé et de services sociaux, du Centre local d'emploi, de la Commission scolaire, de la municipalité régionale de comté et de trois organismes communautaires représentant chacune des trois tranches d'âge suivantes : -9 mois à 5 ans, 6-17 ans et 16-30 ans. Les sept membres de chacun des CLC sont engagés à soutenir les jeunes dans leurs parcours ainsi qu'à assurer une plus grande cohésion et complémentarité des services destinés aux jeunes. Ils sont appuyés dans leurs travaux par des comités de travail qui contribuent à la réalisation d'un plan d'action local concerté tenant compte de chacun des quatre enjeux ciblés par la démarche COSMOSS.

Au niveau régional, le comité régional de coordination (CRC) COSMOSS détermine les grandes orientations stratégiques de la démarche, favorise l'harmonisation des plans et mesures, appui les CLC dans leurs mandats et supporte les agents de liaison locaux dans leurs fonctions.

Afin d'éviter les démarches de concertation en silo, différentes mesures visant les jeunes vulnérables se déploient, au Bas-Saint-Laurent, par la démarche COSMOSS. Ainsi, l'Engagement Jeunesse, Avenir d'enfants, Québec en forme, Réunir Réussir et l'Éveil à la lecture et à l'écriture (ÉLÉ) reconnaissent le modèle de concertation COSMOSS déjà

---

déployé au Bas-Saint-Laurent et s'y joignent pour l'atteinte collective de nos objectifs communs.

La démarche COSMOSS est supportée par une entente de partenariat régionale réunissant les efforts de huit partenaires financiers. À ces ressources s'ajoutent les leviers des mesures ci-haut mentionnées.

## **2. Cheminement de la démarche et contexte actuel de l'évaluation**

La démarche COSMOSS vit actuellement ce que nous appelons la Phase III. Nous avons donc vécu jusqu'à maintenant trois phases de concertation. La durée de chacune de ces phases est liée à chacune des trois ententes de partenariat qui ont soutenu la démarche jusqu'à maintenant. La démarche, ses visées et son modèle de déploiement et de gouvernance ont évolué d'une phase à l'autre en fonction de l'expérience acquise et notre environnement. Trois modèles logiques témoignent de ces changements.

Une première évaluation de la démarche COSMOSS a été publiée en janvier 2007, au terme de la phase I (2003-2006). Réalisée par madame Rita Giguère, consultante, cette évaluation portait sur l'implantation de la démarche et son démarrage au plan local, les processus et les résultats. Enfin, cinq recommandations étaient émises. La première étant de poursuivre la mobilisation.

La démarche a donc redémarrée en 2008, après 1 an et demi d'arrêt. La Phase II s'est ainsi déroulée de 2008 à 2010, en tenant compte des recommandations de l'évaluation. La phase III est en cours depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010.

Au terme de trois ententes de partenariat représentant des investissements majeurs pour les partenaires régionaux et ayant nécessité énormément d'énergie de la part de l'ensemble des acteurs impliqués, les membres du Comité régional de coordination (CRC) COSMOSS souhaitent faire le point sur la démarche.

Déjà, l'utilisation de certains outils (Instrument de diagnostic de l'état de concertation, Instrument de mesure du développement de la petite enfance), la réalisation d'évaluations sur des éléments particuliers (Engagement Jeunesse, Travail de rue), des regards externes (Monographie de COSMOSS par la Chaire de recherche du Canada en développement communautaire), de même que nos propres analyses et bilans, nous apportent un éclairage sur notre cheminement.

Toutefois, considérant les efforts investis par un nombre important de partenaires, de même que de l'intérêt porté à notre expérience, les membres du Comité régional de coordination souhaitent alimenter leur réflexion par une évaluation complète et objective. Les résultats de cette évaluation arriveraient également à l'aube d'un exercice de planification stratégique. Nous pourrions ainsi ajuster nos visées aux leçons issues de l'évaluation, mais aussi prévoir de mieux documenter nos grands objectifs et amorcer un processus d'évaluation continue.

---

### 3. Les objectifs de l'évaluation

Les objectifs de l'évaluation sont de :

- Connaître et analyser les effets de la démarche de mobilisation;
- Connaître le degré de satisfaction et de la mobilisation des organisations impliquées dans la démarche COSMOSS;
- Mettre les bases d'une démarche d'évaluation continue de la démarche et des actions entreprises.

Le tout a pour but de permettre aux partenaires de se positionner quant à leur engagement volontaire dans cette démarche ainsi que d'apporter les ajustements nécessaires à la démarche en fonction des résultats de l'évaluation et, ultimement, de développer une culture évaluative et de communication des résultats de la démarche COSMOSS.

À qui cette évaluation servira-t-elle?

- Aux partenaires locaux impliqués dans la démarche;
- Aux partenaires régionaux impliqués dans la démarche;
- Aux partenaires nationaux et aux bailleurs de fonds actuels et potentiels;
- Aux autres régions du Québec qui s'intéressent à notre modèle de mobilisation.

Les objets de l'évaluation :

L'approche de mobilisation COSMOSS donne-t-elle des résultats?

- Résultats en lien avec la mobilisation et l'engagement des acteurs locaux;
- Résultats en lien avec l'atteinte des objectifs spécifiques poursuivis par la démarche;
- Résultats en lien avec la réalisation de certaines actions;
- L'efficacité de la démarche (mobilisation et atteinte des objectifs).

Questions et éléments d'évaluation ciblés par le CRC COSMOSS :

- Comment les communautés locales parviennent-elles à réaliser leurs mandats? (Agir sur les 4 enjeux et améliorer la complémentarité et la continuité des services)
  - Comment et dans quelle mesure le soutien apporté par le palier régional vient-il supporter les communautés locales dans la réalisation de leurs mandats?
  - Comment et dans quelle mesure le soutien apporté par le palier national vient-il supporter la région et les communautés locales dans la réalisation de leurs mandats?
  - Quels changements la démarche COSMOSS a-t-elle apportés quant à la complémentarité et à la continuité de l'offre de services en regard des pratiques
-

des intervenants et des organisations dans le but de favoriser l'amélioration des conditions d'inclusion économique, sociale et culturelle, et ce, tel que libellé dans l'objectif général de la démarche?

- Les différents acteurs régionaux et locaux sont-ils satisfaits de la démarche COSMOSS?
  - Si oui, quels sont les éléments qui leur semblent les plus porteurs à l'atteinte des cibles de COSMOSS (amélioration des conditions de vie) pour le présent et pour l'avenir?
  - Si non, qu'est-ce qui devrait être fait autrement ou même abandonné?

L'évaluation est prévue en deux phases. La planification de l'évaluation est la première phase prévue. Elle comprend le recensement et l'analyse de la documentation déjà disponible<sup>1</sup>. Cette étape devrait permettre de savoir si des éléments de réponses aux questions d'évaluation sont déjà accessibles et de préparer le devis d'évaluation en conséquence.

La deuxième phase prévue est celle de la réalisation de l'évaluation, soit la cueillette, la saisie et l'analyse des données recueillies.

#### **4. La nature du mandat**

Les principales tâches inhérentes au mandat de l'évaluateur externe seront de réaliser toutes les activités nécessaires à la préparation et à la réalisation de cette évaluation ainsi que d'assurer la rédaction de rapports d'étape et d'un rapport final. Tout au long de son mandat, la ressource retenue travaillera en étroite collaboration avec la coordonnatrice régionale COSMOSS ainsi qu'avec les membres du comité d'évaluation (évaluation participative). L'évaluateur externe s'assurera de la collaboration et de l'acceptation de tous les principaux acteurs quant aux travaux et aux différentes phases d'évaluation.

Plus précisément, l'évaluateur externe devra :

- Alimenter la réflexion des membres du comité d'évaluation quant au processus, aux stratégies et aux outils à mettre en place;
- Animer et collaborer à la préparation des rencontres du comité;
- Proposer un devis détaillé de la démarche au comité;
- Élaborer et soumettre des outils et stratégies adaptés au contexte aux préoccupations des partenaires;
- Réaliser la cueillette, l'analyse et l'interprétation des informations;
- Rédiger les documents nécessaires à la prise de décision (rapports d'étape, avis, rapport final ou autre);
- Faire ponctuellement état à la coordonnatrice régionale de l'avancement des travaux d'évaluation et des besoins d'ajustement de la démarche, le cas échéant;

---

<sup>1</sup> Voir Annexe I : Éléments cadres de l'évaluation COSMOSS, pages 12 à 17.

- Présenter aux partenaires régionaux le rapport final de l'évaluation, incluant des pistes d'action;
- Proposer aux partenaires régionaux un tableau de bord d'indicateurs à suivre à travers le temps.

## **5. Le comité d'évaluation**

En plus de superviser la planification et la réalisation de l'évaluation, la coordonnatrice régionale aura la responsabilité de former le comité d'évaluation, ainsi que de convoquer les rencontres.

Le comité d'évaluation sera composé de partenaires locaux, régionaux et nationaux, incluant des bailleurs de fonds.

Les membres du comité d'évaluation :

- Participeront activement au choix des objets, des questions d'évaluation, des indicateurs et à la détermination des méthodes de collecte de l'information.
- Contribueront à l'analyse et à l'interprétation des résultats.
- Superviseront la rédaction du rapport final.

## **6. Échéancier de réalisation**

Janvier 2012 : Octroi et début du mandat d'évaluation

Avril 2012 : Dépôt au Comité régional (CRC) du rapport d'étape (analyse de la documentation existante et résultats intermédiaires) et du devis d'évaluation.

Septembre 2012: Dépôt et présentation du rapport final d'évaluation au CRC.

## **7. Procédure de soumission**

### **7.1 Confidentialité**

Le contenu de ce cahier des charges est divulgué de façon confidentielle. Toute organisation ou consultant qui le reçoit s'engage à n'en dévoiler la teneur et le contenu que pour les besoins de l'élaboration de l'offre de services. Par ailleurs, le contractant sera tenu de préserver le caractère confidentiel des renseignements obtenus lors des activités en lien avec le présent mandat.

### **7.2 Propriété de l'offre de services**

L'offre de services déposée, ainsi que les documents afférents et annexés demeurent la propriété exclusive du requérant, la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent (CRÉBSL), et ne seront pas retournés au soumissionnaire.

---

### 7.3 Durée de la validité de l'offre de services

L'offre de services doit demeurer valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours du calendrier à compter de la date d'ouverture des offres de service.

### 7.4 Représentante du requérant

Aux fins d'assurer une uniformité d'interprétation du cahier des charges et pour faciliter les échanges d'information, le requérant mandate la personne suivante pour le représenter :

Madame Emma Savard, Coordonnatrice régionale COSMOSS  
Conférence régionale des éluEs  
186, rue Lavoie  
Rimouski (Québec) G5L 5Z1  
Téléphone : 418-724-6440, poste 232  
Courriel : [esavard@crebsl.org](mailto:esavard@crebsl.org)

Le requérant demande aux soumissionnaires de s'adresser exclusivement à la représentante et/ou à toute personne désignée par écrit pour obtenir des précisions additionnelles sur le cahier des charges.

### 7.5 Représentant du soumissionnaire

Dans les meilleurs délais suivant la réception du cahier des charges, le soumissionnaire est invité à informer par écrit le requérant de son intention de soumissionner et de mentionner le nom, le titre et les coordonnées complètes de son représentant. Ainsi, toute communication subséquente sera adressée à ce dernier.

### 7.6 Amendement du cahier des charges

Le requérant réserve le droit d'amender le cahier des charges et d'exiger des informations additionnelles.

### 7.7 Portée des documents

Le contenu du cahier des charges, de l'offre de services et des documents afférents peut être retenu comme obligation contractuelle, à la charge du soumissionnaire choisi, sans aucune négociation avec le requérant lors de la préparation du contrat.

### 7.8 Coûts de préparation des offres de service

Tous les coûts de préparation des offres de services sont à la charge exclusive des soumissionnaires. De plus, le soumissionnaire assume tous les frais encourus pour

---

fournir les précisions demandées par le requérant à la suite du dépôt des offres de services.

#### 7.9 Services offerts par le requérant

Pour la durée du contrat, le requérant offre au soumissionnaire retenu l'entière collaboration des responsables du projet.

#### 7.10 Dépôt des offres de services

Les soumissionnaires devront faire parvenir quatre (4) copies de leur offre de service à la représentante du requérant au plus tard, le mercredi 21 décembre 2011 à 16 h.

Une confirmation de la réception de votre offre de services sera acheminée par courrier électronique.

#### 7.11 Présentation des offres de service

Le requérant se réserve le droit d'inviter les soumissionnaires de son choix à faire une présentation de leur offre de service ou à fournir des informations additionnelles et complémentaires.

#### 7.12 Résiliation de l'entente

Le requérant se réserve le droit de résilier toute entente future avec le soumissionnaire retenu, à la suite du non-respect d'une obligation qui lui incombe, en vertu du présent appel d'offres et des attentes des membres du comité d'évaluation.

### **8. Schéma proposé de l'offre de service**

- A. Contexte et compréhension du mandat
- B. Présentation du soumissionnaire et de l'équipe
- C. Organisation de l'évaluation
- D. Méthodologie privilégiée et calendrier de réalisation
- E. Budget

Le soumissionnaire devra fournir un budget détaillé des coûts d'honoraires en fonction des principales étapes et activités en mentionnant les jours-personnes et les honoraires quotidiens applicables à chacun. De plus, les coûts du projet doivent inclure toutes les dépenses reliées à l'accomplissement de l'intervention telles que saisie des données, travaux de rédaction, frais de déplacement et de séjour, etc.

---

Le coût indiqué dans l'offre de service sera interprété comme un montant forfaitaire maximal par le requérant et il liera le soumissionnaire en ce sens.

Le requérant ne s'engage à retenir ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des offres de service déposées.

F. Clauses complémentaires

Le soumissionnaire devra expliquer clairement au requérant les modalités de facturation, les modes de paiement, les conditions de confidentialité et les dépenses particulières payées par le requérant.

G. Documents annexes

Les annexes doivent comprendre les documents qui appuient les affirmations concernant l'expérience pertinente du soumissionnaire. Les curriculum vitae de toutes les personnes impliquées sont également requis.

**9. Annexes**

Annexe I : Éléments-cadres de l'évaluation de COSMOSS – Mai 2011.

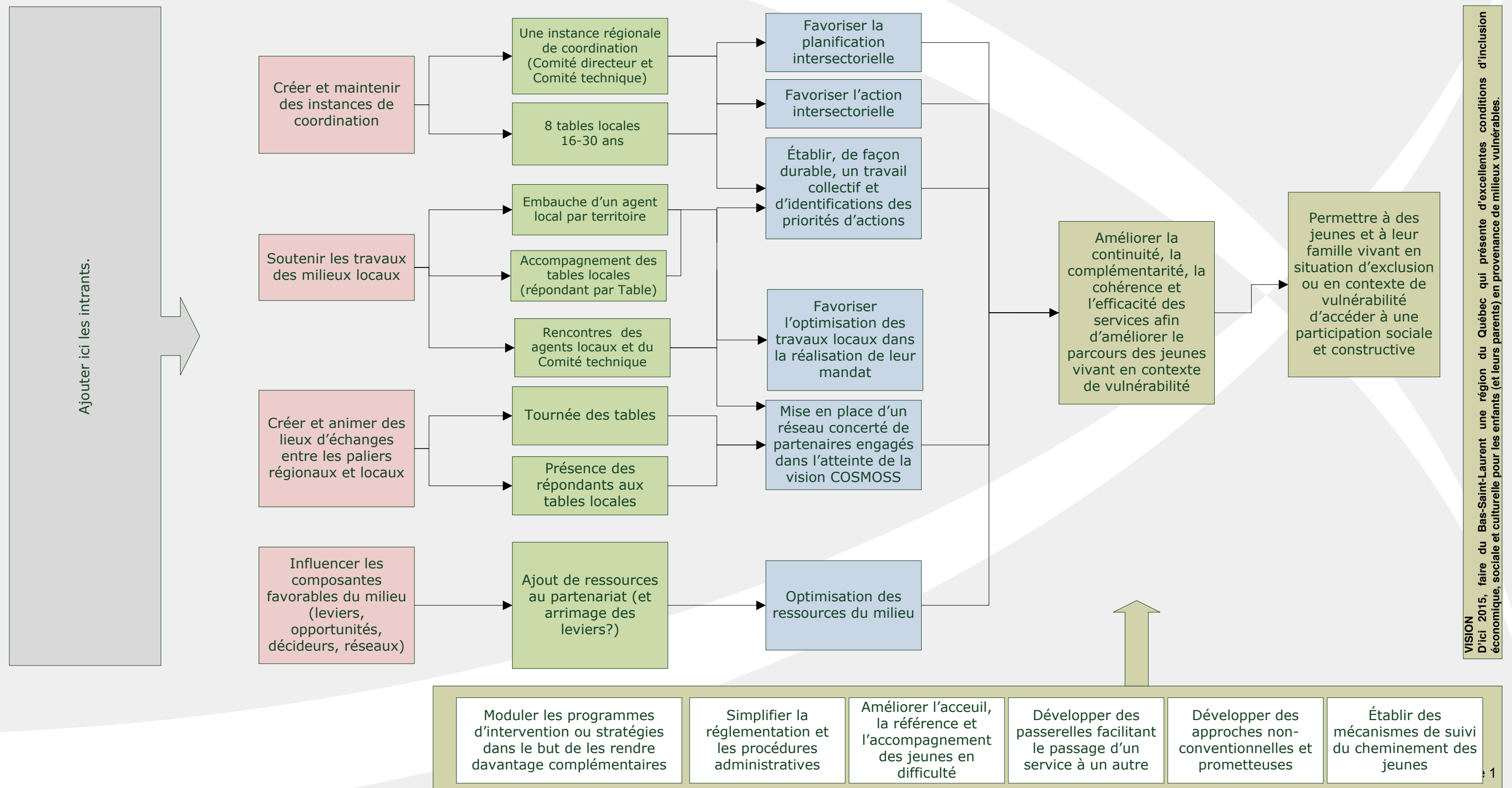
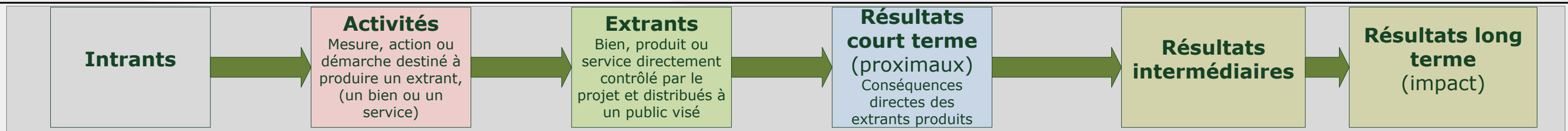
Annexe II : Modèles logiques des phases I, II et III.

---

**Clientèle:** Jeunes et leurs parents (16-30 ans) qui présentent les éléments de profil suivants : sans diplomation adéquate, souvent isolés, vivant dans des milieux défavorisés, ayant un réseau de soutien inadéquat ou inexistant, vivant différentes difficultés d'adaptation sociale, ayant vécu différents échecs, en rupture de projet de vie, étant sans chèque, prestataire de l'assistance-emploi ou dans une situation de très faible revenu.

## Modèle logique COSMOSS phase 1 – Version de travail

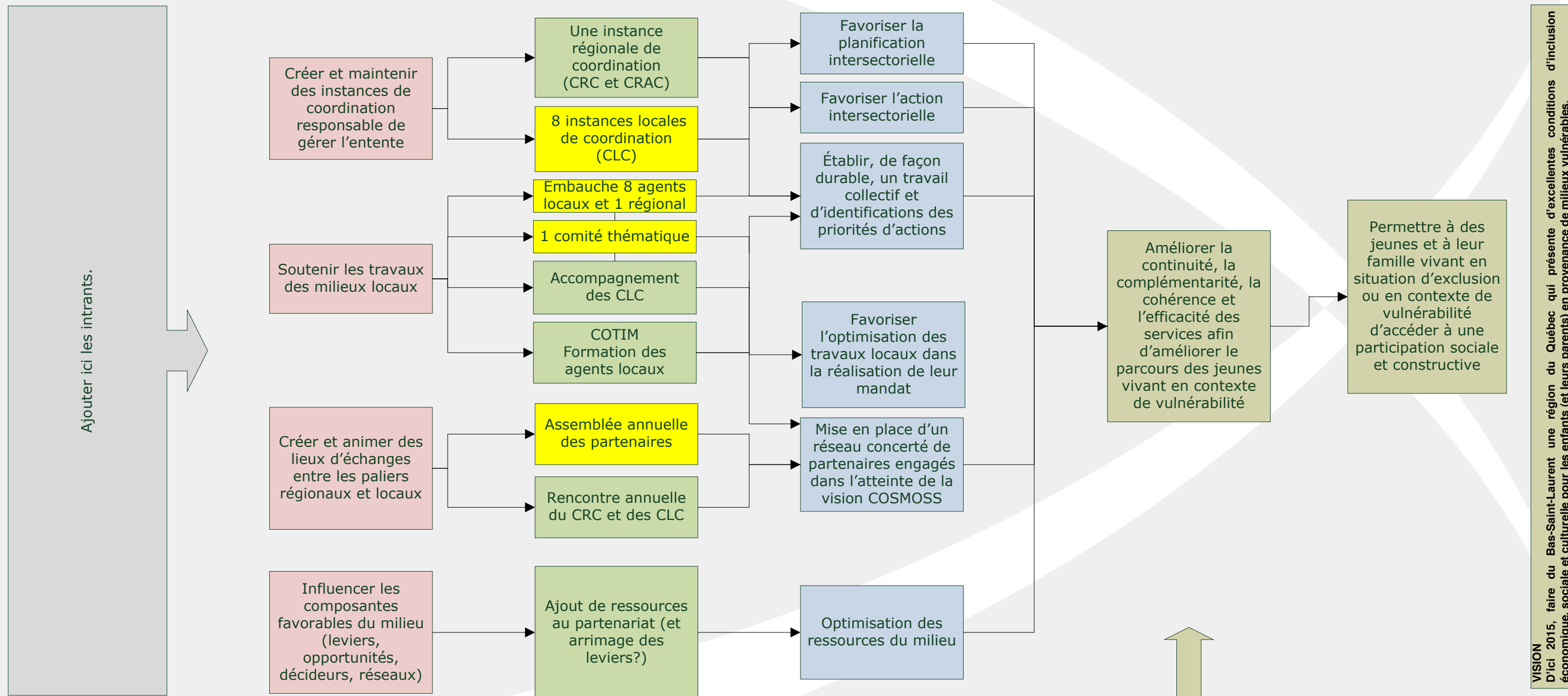
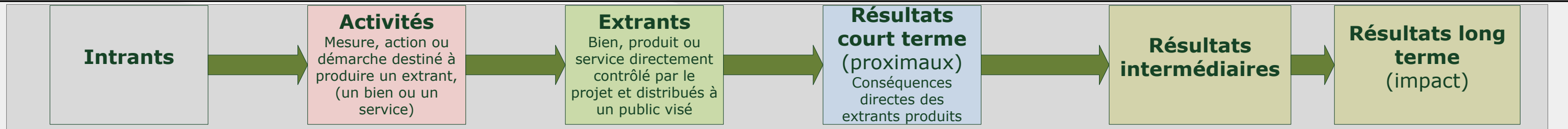
mercredi 11 mai 2011



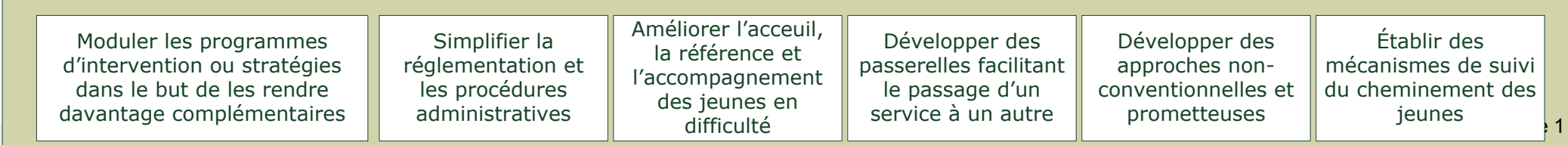
**Cible:** Jeunes et leurs parents (0-30 ans) qui présentent les éléments de profil suivants : sans diplomation adéquate, souvent isolés, vivant dans des milieux défavorisés, ayant un réseau de soutien inadéquat ou inexistant, vivant différentes difficultés d'adaptation sociale, ayant vécu différents échecs, en rupture de projet de vie, étant sans chèque, prestataire de l'assistance-emploi ou dans une situation de très faible revenu.

## Modèle logique phase II COSMOSS – Version de travail

mercredi 11 mai 2011



VISION  
D'ici 2015, faire du Bas-Saint-Laurent une région du Québec qui présente d'excellentes conditions d'inclusion économique, sociale et culturelle pour les enfants (et leurs parents) en provenance de milieux vulnérables.



**Clientèle:** Jeunes et leurs parents (0-30 ans) qui présentent les éléments de profil suivants : sans diplomation adéquate, souvent isolés, vivant dans des milieux défavorisés, ayant un réseau de soutien inadéquat ou inexistant, vivant différentes difficultés d'adaptation sociale, ayant vécu différents échecs, en rupture de projet de vie, étant sans chèque, prestataire de l'assistance-emploi ou dans une situation de très faible revenu.

+ *L'ensemble des jeunes*

## Modèle logique COSMOSS phase 3 – Version de travail

mercredi 11 mai 2011

